

République Française
Département de l'Hérault
Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT

Date de la convocation : 08/07/20269

Délibération N° 39- 2026**Séance du 15 juillet 2026****Membres en exercice : 11****Présents :** 11**Absents :** 0**Représentés :** 0**Pour :** 11**Contre :** 0**Abstention :** 0

L'An Deux Mille Vingt Six le Cinq Juin à 18h
 le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
 sous la présidence de M. Jean-Philippe MORESMAU, Maire.

Présents : MORESMAU JP, FONZES O, HARDY V, SIEGEL R, DUGLOU M,
 CAPITAINE V, DESFAUDAIS A, PALHOL M, JAUDON L, MOREAU H, ROCCO C.
Secrétaire de séance : DESFAUDAIS A.

Objet : Cession du véhicule Fuso canter CE 876 ME

M. Olivier FONZES, Adjoint au maire, indique au Conseil Municipal que le véhicule Fuso Canter immatriculé CE 876 ME, acquis par la collectivité en octobre 2012 pourrait être vendu du fait de l'acquisition cette année d'un camion Piaggio pour le remplacer.

Il est précisé que le véhicule Fuso canter rencontre des problèmes mécaniques et est à ce jour stationné au garage Corbières à Aniane. Au vu de l'ampleur des différentes pannes la commune n'a pas souhaité faire procéder aux réparations.

M Gilles ALBE, domicilié à Saint Jean de Fos ayant eu connaissance de cette situation a fait une proposition d'achat correspondant au prix de 1200 €, Une délibération du Conseil Municipal est nécessaire pour autoriser Monsieur le Maire à céder ce bien.

Le Conseil municipal, Entendu l'exposé, et après en avoir délibéré,

- AUTORISE M. le Maire à vendre en l'état le véhicule Fuso Canter immatriculé CE 876 ME pour un prix de cession de 1200 euros à M. Gilles ALBE

- AUTORISE M. le Maire à signer tous les documents relatifs à la cession du véhicule et à faire toutes les démarches après des autorités administratives compétentes.

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

Le Maire,
 Jean-Philippe MORESMAU




Le secrétaire de séance,



Acte rendu exécutoire après dépôt
 en Préfecture Le